

Solidaires



*Motions du 3^{ème} congrès national,
La Grande Motte, 2 au 4 juin 2009*

**Pour une recherche qui soit
au service du public et non du profit !**

Au moment où s'accélère la crise sociale et écologique d'une économie mondialisée basée sur la loi du plus fort et du moins disant social, le gouvernement continue d'imposer le rouleau-compresseur de sa politique régressive. Il attaque aujourd'hui frontalement les services publics dans leurs missions, et met en péril l'existence même du statut de fonctionnaire et des EPST.

Face à une mobilisation inédite des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche qui tentent de résister aux mesures en cours, le ministère ne répond que par le mépris et continue de mettre en œuvre le « Pacte recherche » et la loi « LRU », dans le cadre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Nous refusons le modèle de remplacement qui nous est imposé : transformation des laboratoires de recherche en PME concurrentes sur le marché des agences de moyens et des entreprises, financements aléatoires et de court terme empêchant toute vision au-delà de 3 ou 4 ans, précarisation de l'emploi, culture du résultat et de la performance, évaluation politico-technocratique, déréglementation des statuts et des rémunérations, alourdissement de la gestion administrative, creusement des inégalités, augmentation du stress et de la souffrance au travail, perte du sens de ce travail...

C'est un recul terrible pour les personnels mais aussi pour l'efficacité de la recherche publique, comme pour les autres services publics (éducation, hôpital, poste,...). Les seuls bénéficiaires de cette politique sont les entreprises privées et leurs actionnaires qui vont ainsi pouvoir capter à leur seul profit le bien collectif que constitue la recherche publique : l'argent des contribuables est mobilisé, sans contrôle ni contre-partie, pour financer par le crédit impôt recherche des dépenses de recherche à but lucratif qui devraient incomber aux actionnaires et aux patrons et, par le biais des pôles de compétitivité, des programmes ANR partenariaux, ce sont des labos de recherche publics tout entiers qui doivent se mettre au service des problématiques de la recherche privée et s'engager sur des clauses de confidentialité.

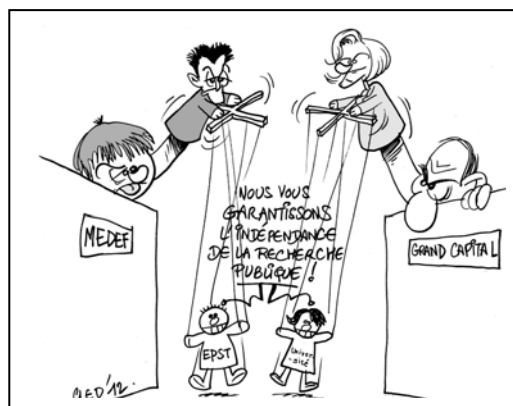
Nous nous battons pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche indépendant des pressions des pouvoirs politiques et économiques, au service de toute la population, capable de répondre à l'ensemble de ses besoins culturels et sociaux. Nous sommes convaincus que seuls peuvent garantir cet objectif un statut de fonctionnaires, un financement sur crédits budgétaires de l'Etat, une diversité d'Etablissements de recherche (universités, EPST) pouvant adapter leurs modes de fonctionnement et d'évaluation aux spécificités de leurs missions.

Nous demandons :

- **la restitution des emplois de titulaires et allocations de recherche supprimés au budget 2009 et un plan pluriannuel de création d'emplois** pour permettre de résorber l'emploi précaire et de développer les activités de manière durable.
- **un plan de titularisation des précaires.**
- **un vrai contrat de travail de droit public pour tous les doctorants** avec un salaire fixé par des règles collectives : le salaire ne doit pas être négociable de gré à gré entre labo et doctorant pour "faire jouer la concurrence" entre labos selon l'esprit du nouveau contrat doctoral imposé par le gouvernement !
- **le respect des missions et des statuts spécifiques des personnels des universités et des personnels des organismes de recherche :** abandon des chaires "jeunes enseignants-chercheurs" d'élite, maintien du statut de chercheur à temps plein dans les EPST et retrait du

projet de prime d'excellence scientifique pour les chercheurs que propose V. Pécresse, conditionné à un service d'enseignement obligatoire (1/3 de temps) dans l'enseignement supérieur, retrait du décret sur le statut des « Enseignants-chercheurs »...

- **une revalorisation substantielle des salaires et des carrières pour tous et non des distributions de primes à quelques-uns** payées par les suppressions d'emplois ou prélevées sur les ressources propres des laboratoires : retrait du projet de "prime d'excellence scientifique" pour les chercheurs et de "prime de fonction et de résultats" pour les personnels ingénieurs, techniciens, administratifs.
- **le maintien d'équipes de recherche équilibrées intégrant pleinement chercheurs, ingénieurs, personnels techniques dans un travail collectif** : nous refusons le partage de la pénurie d'enseignants-chercheurs et de techniciens entre universités et organismes, l'appauvrissement des tâches au sein de "plateaux techniques" mutualisés et la sous-traitance.
- **l'augmentation substantielle des crédits de soutien de base aux EPST et établissements d'enseignement supérieur** par la réorientation de l'argent de l'ANR et du Crédit Impôt Recherche vers les budgets des organismes et des universités : nous refusons l'attribution de crédits de base en fonction des "performances" mesurées par l'évaluation. Les conditions de travail des agents, le remboursement de leurs frais de mission, et évidemment leurs salaires, sont un droit et non une "récompense" ou une variable d'ajustement des budgets des unités ! Nous défendons le principe d'une évaluation-conseil et non d'une évaluation-sanction, telle que mise en œuvre par l'AERES.
- **l'arrêt de toutes les réformes en cours dans les organismes et les universités** qui ne visent qu'à démanteler et faire disparaître les EPST et à précariser leurs personnels.
- **le maintien des EPST dans toutes leurs fonctions** : capacité de financer (rôle de programmation), de mettre en œuvre une politique nationale d'organisme (rôle d'opérateur scientifique) et de construire un dispositif d'évaluation scientifique adapté ; l'évaluation des unités (ou autres collectifs de recherche) doit rester de la compétence des instances scientifiques des EPST, comme la possibilité en est même ouverte dans la loi instituant l'AERES.
- **la démocratisation de leur fonctionnement interne** : tous les personnels, de tous niveaux, doivent pouvoir intervenir y compris dans l'élaboration des projets de recherche. Les CA ne doivent pas être réservés aux acteurs économiques mais s'ouvrir à d'autres "porteurs d'enjeux" sociétaux.



Refusant de collaborer à la destruction du service public de recherche et d'enseignement supérieur, le syndicat SUD-Recherche-EPST est « en lutte » déterminée et permanente contre la mise en œuvre des "réformes" destructrices de ce gouvernement.

Nous appelons les personnels de la recherche publique à développer la résistance à tous les niveaux, pour refuser d'entrer dans ce jeu de la concurrence délétère, pour défendre les valeurs du service public et nos droits collectifs.

Nous continuerons d'œuvrer, en lien avec SUD-Education et SUD-Etudiant sur le même front de résistance de l'enseignement supérieur & recherche, et plus globalement avec l'Union syndicale SOLIDAIRES, à la construction du mouvement d'ensemble permettant de stopper la casse des services publics.

La recherche publique n'est pas une marchandise, ses personnels ne sont pas des mercenaires ou des citrons qu'on presse et puis qu'on jette !